



Assemblée générale

Distr. limitée
16 décembre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 168 de l'ordre du jour

Année internationale du riz (2004)

Burkina Faso, Chypre, Gambie, Guyana, Kazakhstan, Madagascar, Népal, Niger, Nigéria, Philippines, République démocratique populaire lao, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Tadjikistan et Thaïlande :
projet de résolution révisé

Année internationale du riz (2004)

Additif

Ajouter les pays dont les noms suivent à la liste des auteurs du projet de résolution :

Bangladesh, Brunéi Darussalam, Cambodge, Cuba, Équateur, Fidji, Gabon, Grenade, Îles Marshall, Inde, Indonésie, Japon, Koweït, Kirghizistan, Malaisie, Mali, Mauritanie, Myanmar, Nauru, Nicaragua, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, République populaire démocratique de Corée, Singapour, Sri Lanka, Soudan, Togo, Viet Nam et Zambie

